Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 25 Rabiia I 1445
10 Octobre 2023

N° 117

39ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **2320**
Autres sociétés **2320**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2320**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **2321**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2324**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2325**
Avis aux créanciers **2327**
Convocations
Sociétés anonymes **2327**
Autres sociétés **2329**
Divers
Avis au public **2330**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'Office National du Thermalisme et de l'Hydrothérapie **2331**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution de société communautaire

Nom de la société communautaire société communautaire régionale des artisanats des aveugles de Béja.

Type de la société : Régionale

Montant du capital souscrit : 20.000dt

Adresse du siège social : Béja

Objet de la société :

Fabrication et commercialisation de produits artisanaux

La chéchia tunisienne, les cages traditionnelles, les articles en osiers et rotins

Durée de société : 99 ans

Date de dépôt du projet du statut et de contrat constitutionnel de la société 11 septembre 2023 auprès du tribunal instance de Béja sous le numéro 4.

Le nombre des parts à souscrire : 100 participants correspond à 20.000dt sont placés pour être payées immédiatement.

La valeur nominale de la part sociale à souscrire.

Délais de la souscription de 11 octobre 2023 au 06 novembre 2023 peut être Clôturée avant la date limite en cas de quorum atteint.

Les demandes de souscription doivent être remises chez Madame Chaima Zaouati Tél. : 27.198.940

Mention des modalités et lieu de convocation de l'assemblée constitutive qui se tiendra le 11 novembre 2023.

Fondateurs :

Siwar Rihani CIN : 14273852 sis à Béja Nord

Chaima Zaouati CIN : 09484554 sis à Béja Nord

Hatem Akermi CIN : 14254060 sis à Mjez Beb.

2023R02357SODB1

Autres sociétés

Société Civile Professionnelle FARABI

Société civile professionnelle

Capital : 150.000 dinars

Siège social : Avenue Ahmed Aloulou immeuble el hana Sfax

MF : 1835502R

En vertu des statuts de la Société civile professionnelle FARABI en date du 7/8/2023 enregistré à Sfax le 19/9/2023 sous le n°23805319 quittance n°M005825, il a été décidé la constitution d'une Société civile professionnelle avec les caractéristiques suivantes :

Dénomination : Société Civile Professionnelle FARABI

Capital : Cent cinquante mille dinars tunisiens (150.000 dinars)

Siège social : Avenue Ahmed Aloulou immeuble el hana Sfax

Objet social : Radiologie et IRM

Durée : 99 ans.

Gérant : Mr Fathi Kharrat titulaire de la CIN n°01111814 est désigné gérant de la société pour une période de deux ans renouvelables.

2023X01261SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Révocation et nomination des administrateurs

Nomination des dirigeants

Tunisian Clinic Alyssa

Société anonyme

Au capital de : 2.700.000 DT

Siège social : Rue du Lac Léman, 1053 - Les Berges du Lac - Tunis

IU : 0615319N

1- Suivant PV de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 3 octobre 2023 à 10 heures, convoquée Extraordinairement, enregistré à la recette des finances du Lac le 3 octobre 2023, Quittance n°M095612, Enregistrement n°23707954, les actionnaires ont décidé ce qui suit :

- Révocation de tous les administrateurs à l'exception des deux membres;

- Modification de la composition du conseil d'administration et nomination des deux nouveaux administrateurs;

- Donne tous pouvoirs au conseil d'administration pour établir un plan de restructuration financière et pour négocier la consolidation des crédits et prendre toutes les mesures nécessaires;

- Pouvoirs sont donnés au porteur de PV de l'AGO pour effectuer toutes formalités juridiques.

2- Suivant PV du Conseil d'Administration tenu le 3 octobre 2023 à 12 heures, enregistré à la recette des finances du Lac le 3 octobre 2023, Quittance n°M095610, Enregistrement n°23707953, les actionnaires ont décidé ce qui suit :

- Nomination de Monsieur Elyes Ben Sedrine Président Directeur Général de la société;

- Fixation de son pouvoir et sa rémunération;

- Pouvoirs donnés au porteur de PV de l'CA pour effectuer toutes formalités juridiques.

A été déposé une copie auprès de registre national des entreprises au 4 octobre 2023 sous le numéro: 2023165975.

2023R02380SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

NATEX+

Société à responsabilité limitée

Au capital de 10 000 Dinars

Siège social : 4, rue Everest, Ariana

Identifiant unique : 1328147S

D'après le procès-verbal de la réunion datée du 9/8/2023 enregistré à la Recette des finances Cité Administrative Ariana le 10/8/2023 sous le numéro 23704877, Quittance Numéro 081440. Les Associés ont

décidé de convertir le Régime de la société du Régime de la société totalement exportatrice au Régime partiellement exportatrice.

Dossier RNE n°2023157553 le 5/9/2023.

2023T00925SRLB2

Réduction du capital et transfert du siège social

SOCIETE TUNISIENNE DE DEVELOPPEMENT ET D'EXPLOITATION AGRICOLE

«STDEA EL MOHAMMADIA»

Société à responsabilité limitée (S.A.R.L)

Identifiant unique : 0042713J

Suivant le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la société Tunisienne de Développement et d'Exploitation Agricole (STDEA EL MOHAMMADIA), en date du 9 Juin 2023, enregistré à la Recette des Finances de la Rue d'Autriche - Tunis, le 16 Juin 2023, sous le numéro 23503020, quittance numéro M049347, déposée au Centre National du Registre des Entreprises - Le registre des Entreprises, en date du 7 septembre 2023, sous le numéro 2023158368, les associés ont décidé :

- La réduction du capital de la société pour le ramener de 12.150.000D à 1.215.000D et ce, par la réduction du nominal de 100D à 10D la part ;

- Le transfert du siège social du 11/13 Avenue de Paris - Tunis au rez-de--chaussée de l'immeuble Bloc 4 situé au 5/7, Rue Khartoum - Tunis.

2023402389SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Modification de siège social

Fixation du salaire de Gérant et augmentation du capital social

Société «Pyramide de Quincaillerie et de Produits Sanitaire»

Capital social : quinze mille (15000) dinars

Siège social : route Taniour km 7.5 Markez Ammar avenue la Liberté Sfax

MF : 1283676/T/A/M/000

Suite au procès-verbal daté le 19 Octobre 2017 et enregistré à la recette de finance de Sfax sous le n° 17504920, quittance n°M005410 et ayant déposé au greffe du tribunal de première instance de Sfax sous le numéro 201829836 le 8 juin 2018, l'associé unique de la société décide de changer le siège social de la société de route Taniour km 7.5 Markez ammar avenue la liberté Sfax à Route Taniour km 6.5 impasse masmoudi Sfax, Ainsi de fixer un salaire net mensuel de gérant Mr Ali Mallek de la somme de deux mille cinquante (2500) dinars, et décide aussi d'augmenter le capital social de la somme de quinze milles (15000) dinars à la somme de cinquante milles (50000) dinars et ceci par incorporation des résultats rapportés de l'exercice 2016 de la somme de vingt mille (20000) et incorporation des dettes du compte courant associé de la somme de quinze mille (15000) dinars.

2023X01263SRUB2

SOCIETE SPLITY 3 En Liquidation

S.U.A.R.L

Capital : 5000 DT

15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 Beb Bhar - Tunis

MF : 1726821X

Suivant procès-verbal en date du 11/7/2023 enregistré à la recette des finances Cité Mahrajène Tunis en date du 21/7/2023 sous le n°23503157, quittance n°38474, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 4/8/2023 sous le numéro 2023144934 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société

- Liquidation de la société et nomination de Mr Achref Bennour CIN n°07009643 liquidateur de la société.

2023402392SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 22 septembre et enregistré à la recette des finances Manouba, le 26/9/2023 sous le n°23203852 selon quittance n°M065487, Madame Hanen Hammami titulaire de la CIN n°07374541, a vendu la totalité du fonds de commerce actuellement exploité dans la vente de produits alimentaires et autorisé à être utilisé comme restaurant et pizzeria, avec tous ses éléments corporels et incorporels, situé à la Rue Les Travailleurs Manouba lot n°40 lotissement Essalema du titre foncier n°53994 Tunis, à madame Saida Yefrni titulaire de la CIN n°05615767.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours à partir de la publication au JORT chez l'avocat Wahib Mhaneoui situé au centre khalil bloc 1 -bureau 134 3ème étage avenue 2 Mars Manouba.

Le présent avis a été publié auparavant au journal «Le maghreb» du 3/10/2023.

2023T00923FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SS enregistré à la recette des finances Bab Souika le 3/10/2023 sous le n°23202672 quittance n°M062886, Mr Naoufel Khalfaoui a vendu à Mr Karim Sayedi tout le fonds de commerce exploité pour vendre du lait et dérivés sis au n°48 avenue Beb Bnet Tunis.

Toute opposition sera déposée chez le Maître Imen Neili avocat son bureau sis à la rue El Bacha n°100 Tunis dans un délai de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été parue aux journaux Essabah et Le Temps du 6/10/2023.

2023T00927FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à un contrat de vente signé par ses parties le 18/07/2023 et immatriculé à la recette des finances de Sidi Bouzid le 27/07/2023 publié a Essabah du 05/08/2023, Ajmiya Aicha a vendu à Slaheddine Felhi le fonds du commerce sis rue Abu Qasim Chabbi Sidi Bouzid, destiné à la vente des fournitures de restauration au prix de vingt milles dinars.

Les opposants doivent déposer leurs objections auprès du bureau du Maitre Hbib Missaoui, rue des Martyrs Sfax dans les 20 jours suivant la date de cette annonce.

2023R02020FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé datant du 20/9/2023 enregistré à la recette des finances elyassminette le 21/9/2023 reçu n°M044723 enregistrement n°23203381 Hanene Bent Sadok Ben Achour épouse Mohamed Ben Hassen a vendu à Mohamed Ben Achour la totalité du fonds de commerce situé au local sis au 09 rue Tahar Haded el yassminette 2096 Ben Arous consistant dans le commerce de distribution en détail.

Cette vente a été publiée dans deux journaux le Quotidien et Echourouk le 30/9/2023.

Toute opposition sera effectuée au 09 rue Tahar Haded el yassminette 2096 ben Arous dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

2023R02345FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte Notarié rédigé par Maître Nabil Chaouch et son assesseur enregistré à la recette des finances de Grombalia le 26/9/2023 quittance n°M090698 Mme Fatima Ferjani par procuration à Mme Majda Jaballah, donne à son fils Assil Ferjani le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour extraire les huiles essentielles végétales sis à Nianou Nabeul.

Les oppositions seront acceptées au local du fonds de commerce indiqué ci-dessus dans les délais de 20 jours à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achourouk et le Quotidien le 5/10/2023.

2023R02347FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 29 septembre 2023 et enregistré à la recette des Finances Sidi Hessine - Tunis le 02/10/2023 (Reçu n°M091895, enregistrement n°23203517 Madame Samah Ben Mohamed Al Habib Ben Bechir Benalaya (C.I.N n°07048698) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Hamza Ben Mohamed Riahi (C.I.N n°13004602) sise à la Route Kef, Km 07, AL AGBA- Tunis exploité Réparation de machines électroniques à usage public "OOREDOO" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce sise à la Route Kef, Km 07, AL AGBA - Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés le 4/10/2023.

2023R02348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 28 septembre 2023 et enregistré à la recette des Finances Cité Tadhamen le 29/9/2023 (Reçu n°M082048 enregistrement n°23204793 Madame Sondos Bent Md Ben Amor Moumni (C.I.N n°07326006) a vendu la totalité du fonds de commerce à Monsieur Khaled Ben Bechir Ben Haj Hamda Ben Salem (C.I.N n°14353809) situé au local n°152 et 154 Avenue Ibn Khaldoun Cité Thadhamen Ariana exploité "Vente Des Cadeaux et Laboratoire Photo" avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée entre les mains de l'acheteur à l'Adresse du fonds de commerce situé au local n°152 et 154 Avenue Ibn Khaldoun Cité Thadhamen - Ariana dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Alchourouk et le Quotidien datés le 4/10/2023.

2023R02349FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous-seing privé du 26/9/2023 enregistré à Menzel Bouzelfa le 28/9/2023 (quittance n°M032828 enregistrement n°23201556 Monsieur Tarek Elakkari c i n 06472853 a vendu à madame Emel Zammouri cin 01775071 la totalité du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné à l'activité d'un Stand pour la vente des boissons gazeuses et du tabac et des eaux minérales sise à la rue Mongi Slim Menzel Bouzelfa.

Toute opposition devra se produire entre les mains de Emel Zammouri à l'adresse du local sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Un extrait de cette annonce a été publié au journal Essahafa le 4/10/2023.

2023R02359FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances elmourouj le 02/10/2023 sous le numéro 23204716 quittance n°M076351.

Monsieur Mohamed ben Elbechir ben Ali Elouerfelli a vendu à Madame Monjia Bent Mohamed Ben Ali Ammar le fonds de commerce destiné à tout genre de commerce (actuellement agence immobilière) sis au n°03 immeuble maissa rue 14 janvier Mourouj 05.

Les oppositions s'effectuent dans le délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT au bureau du Maître Ben Messaoud Salah sis au no 13 Rue Ali Bach Hamba 1000 Tunis, matricule fiscal PA1404032K.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Assabah" et "Le Temps" du 5 octobre 2023.

2023R02360FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Suivant acte de don d'un fonds de commerce en date du 17/02/2023, rédigé par l'huissier de Sousse 2 le Maître Wafa Ibn Ali, enregistré en date du 7/3/2023 à la recette des finances d'Enfidha sous Quittance n°M014735, Mme Rebh Ben Salah Ben Mohamed Ben Béchir, titulaire de la CIN n°01454042, a cédé en tant que don à sa fille Mme Houda Bent Mouldi Ben Mohamed Ibn Hadj Mohamed ép Atef Akremi, titulaire de la CIN n°05556846, la totalité du fonds de commerce du local, commercial (Identifiant Unique n°0175104Z) sise à la Rue Hédi Chaker Enfidha - Sousse, avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acquéreur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de sa parution au Jort.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk et Le Quotidien» du 6/10/2023.

2023S01164FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Mohamed Besbes

Avocat à la cour - Sfax

Suite à un acte sous seing privé en date du 28/9/2023, enregistré le 02/10/2023 à la recette des finances de DIAR EL WAFA Sfax quittance n°M090526, enregistrement n°23204267 Mr Moez ben Mohamed Fatimi demeurant à Sfax avenue d'Algérie rue Eribatt n°83 Sfax, a vendu la totalité du fonds de commerce exploité pour buvette «RIO» sis à la route de Gabès Km 1 Sfax ayant pour RNE n°1485408 pour le compte de Mr Ahmad Ben Mohamed Ben Salem Makni CIN 08874868 demeurant à la route el Ain km 3. 5 impasse el ércha Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Mr Marwen ben Mohamed Teis sis à la route Lafrane km 1. 5 avenue 160 n°6 Sfax, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié aux journaux «Essabah» et «Le Temps» du 5/10/2023.

2023X01262FCCC2

Cession de parts de fonds de commerce

Suivant contrat de cession daté le 15/5/2023 enregistré à la recette des finances rue Jazira le 30/5/2023 enregistrement n°23201615 quittance n°M036023, Dalila Yahiaoui Veuve Mohamed Zidi titulaire de la C.I.N n°04391524, Marwa Zidi titulaire de la C.I.N n°04807538 et Monia Zidi titulaire de la C.I.N n°04706722 ont cédé à Mehrez Zidi titulaire de la C.I.N n°04657062, la totalité de leurs parts du fonds de commerce exploité comme «bijouterie» sise au 14 Souk Srayria Tunis.

Toutes les oppositions doivent être déposées au n°8 Rue 4628 Cité Zouhour Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal Echourouk le 30/9/2023.

2023402391FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 01/8/2023 enregistré à la recette des finances BAB Souika le 6/9/2023 sous le n°23202474, quittance n°M056878 monsieur Malek Trabelsi - a vendu à monsieur Asaade Ben Mohsen Aouini - la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux sis au 06 bis rue Saida Ajoula Tunis. Cet avis a été déjà publié au journal Achourouk le 30/9/2023.

Les oppositions doivent être effectuées dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au j.o.r.t entre les mains de l'avocat Yahyaoui Khaled dans son bureau sis au 13 Avenue H.Bourguiba Ariana.

2023402398FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la Recette des Finances Cité Mahrajene le 25/9/2023, quittance n°M47176, enregistrement n°23204065 ; Mr Mohamed Azouzi a vendu à Mme Naima Rawaji pour le compte de la société «Koub El farah», société en constitution, l'intégralité de son fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, exploité en tant que restaurant et café, sis au 12 rue Om El banine Mutuelleville.

Toute opposition doit être notifiée par huissier de Justice à l'adresse de l'acheteuse au 16 rue 646 Zahrouni dans un délai de vingt jours à compter de la parution de cette annonce au JORT.

Un avis similaire a été publié au journal Echourouk le 02/10/2023.

2023402399FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente d'un fonds de commerce rédigé par Maître Goulat Mohamed enregistré à la recette des finances Tataouine le 22/9/2023 quittance n°M065915 enregistrement n°23203612.

Monsieur Amor Ben Mohamed Bouchiba cin 03577751 a vendu à Monsieur Mouadh Ben Amor Bouchiba gérant de la société Vaca Voyages cin 09142890 la totalité du

fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels d'un local commercial situé à cité commerciale Tataouine exploité bureau voyage, Assurance et tous services.

Toutes oppositions devront se faire auprès de l'avocat Goulat Mohamed Av 51 Habib Bourguiba Tataouine.

Cette annonce est publiée au Journal Essabeh le 01/10/2023.

2023402400FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Borj Louzir le 11/9/2023 sous le n°23203570, quittance n°M068936, Monsieur Mohammed El Hadi El Haded demeurant à la Zone 4 Ajim Djerba a vendu sous toutes les garanties de fait et de droit tout le fonds de commerce sis au 14 cité el Hadi Nouira Borj Louzir Ariana à Monsieur Abed El Ltif El Jani.

Toute opposition sera acceptée dans un délai de 20 jours à partir de la publication de la présente vente au JORT et ceci au cabinet de l'avocat à la cour de cassation Maître Belkhaoui Rim au 25 bis rue la victoire Ariana.

Cette annonce a été publiée au journal Assabah le 27/9/2023.

2023402401FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 21/9/2023, enregistré à la recette des finances Raoued, le 22/9/2023 sous le n°23204748, Quittance n°104802, Mme Aroua Ben Hefdh Allah a cédé la totalité du fonds de commerce qui lui appartient avec tous ses composants physiques et moraux exploité au café buvette sis au 32, rue Fathi Zouhaier Nkhilet, Route Raoued à Messieurs Achref Atoui et Salah Atoui.

Toute opposition sera faite aux adresses des Acheteurs : Rue Mansour Nemri cité Ibn Rachik Ariana Nord et 24, Rue Sabawia cité Ibn Rachik Ariana Nord dont a été déposé deux copies du dit contrat dans un délai de 20 jours à compter de la date de parution de la publication au JORT.

Cet avis a été publié au Journal le Quotidien le 01 octobre 2023.

2023402405FCCC2

Location gérance libre

Location gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé établi le 9-5-2023 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sousse le 30-8-2023 sous le n°23302596 quittance n°M002961.

Mr Moncef Ben Cheikh a loué à Mr Mohamed Krich le fonds de commerce d'un café sis à Sahloul Sousse Avenue Khlifa Karoui n°5, et ce durant une période renouvelable de trois années débutant le 01 Mai 2023.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien daté le 4-10-2023.

2023S01159FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13 et 14/9/2023 enregistré à la recette des finances Menzah le 15/9/2023. Quittance n°M07172, sous le n°2330318, la société LTA FOOD SARL, IU A1792150, siège social A01 rue Alexandrie, Résidence Faysa, Ain Zaghouen La Marsa, a loué à Me Hasna Wertatani Tarhouni demeurant au 22 rue Boursaaid Cité Nassim Borj Louzir Ariana, la totalité du fonds de commerce (Pizzeria fast-food) avec ses éléments corporels et incorporels, exploité au local sis au 5 avenue Salah Ben Youssef Menzah 9 Ariana.

Le présent avis est paru aux journaux : la Presse du 29/9/2023 et Essahafa du 30/9/2023.

2023402393FCCC3

Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Halk el Oued le 3/10/2023 quittance n°M0150790 enregistrement n°23307196, la société "SAVOL" ayant le M.F. 388354/Y/P/M/000 représentée par son gérant Mr. Othman ben Al Aroussi Bouzid a loué à la société ZGOLI AND GALBI DE COMMERCE en cours de constitution représentée par son gérant, Mr. Mohamed Nassim Kalbi, le fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et moraux, en gérance libre destiné pour la vente de viande de volaille, sis au R.D.C. de l'immeuble de la Résidence Yasmine, magasin n°6, l'Aouina - Gouvernorat de Tunis.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 11 octobre 2023.

2023402404FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Nom de l'association : Amis des jeunes artistes Dougga

Siège : Nouvelle Dougga - 9032 Béja

Objet : Culturel

Buts :

- Perfectionner les talents des enfants et des jeunes et de les encourager à mettre en valeur leurs talents.

- Réaliser des activités culturelles et récréatives et participer à des événements culturels.

- Contribuer à consolider le bénévolat et l'esprit d'entreprenariat chez les jeunes :

- Etablir des liens avec des associations et des organisations ayant des objectifs similaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays et qui entretiennent des relations diplomatiques avec la Tunisie.

Membres :

Président : Oueslati Faycel

Secrétaire Général : Najed Daabouch

Trésorière : Khadouja Belhaj.

2023T00924APSF1

Groupement de Développement Agricole

Nom : Groupement de Développement agricole «El Izdihar»

Siège social : Bouzenna - Nefza

But : Transformation des produits agricoles, forestiers et formation dans le secteur agricole

Zone d'intervention : Hdhil El Braykia - Ras El Oued-Douar El Houch- EL Araybia - El Amamria - El Mlaykia.

Président : Samir Souibi

Trésorier : Ali Sabi.

2023T00926APSF1

Constitution d'un G.D.A

- Dénomination : Groupement d'initiative agricole

- Objet : Sécuriser les besoins des acteurs et valoriser et préserver les ressources naturelles et agricoles de la région, tout en permettant aux femmes rurales de s'intégrer au mouvement économique.

- Zone d'intervention : Henchir el hammem délégation Ain om jdour accréditation jedlienne.

Siège social : Henchir el hammem

Décision de constitution : Autorisation de former un groupement de développement agricole délivrée par Mr le délégation jedlienne en date du 3/5/2023.

P.C.A : Mr Khlifi Mustapha.

2023R02356APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Club Football à Kairouan

Objet : Sportif

But : Former et encadrer les jeunes et développer leurs capacités sportive et éducative dans le sport de football

Siège : Rue Abou Kacem Al Mansour- Al Mansoura- Kairouan

Correspondance : N°2244 du 29/9/2023

Président : Béchir Lahmar

Vice-Président : Abdelhamid Guaraoui

Secrétaire Général : Kamel Bou Abid

Trésorier : Abdelkarim Fatnassi.

2023S01161APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Maître Mohamed Hédi

Avocat à la cour de cassation

22, rue de Marseille Tunis

Tél : 71 351 282

Fax : 71 258 570

Matricule fiscal : 80920C.A.P.000

1) Partie poursuivante : Arab Tunisian Bank, ATB, en son représentant légal demeurant à son siège social 9 rue Hédi Nouira, Tunis 1001, inscrite au registre de commerce sous le numéro B167001997, ayant son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Hédi, 22 Rue de Marseille Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

2) Parties saisies : 1- RACHIDA BENT MUSTAPHA LIMAM, demeurant au 6 passage Ahmed M'Hiri Avenue Habib Bourguiba Tunis, et qui sera ci-après dénommée (L'emprunteur et hypothécaire).

2- MUSTAPHA BEN MUSTAPHA LIMAM demeurant au 6 passage Ahmed M'Hiri Avenue Habib Bourguiba Tunis, et qui sera ci-après dénommé (caution solidaire et hypothécaire).

3) Avocat poursuivant : Maître MOHAMED HEDI, Avocat à la cour de cassation, 22 Rue de Marseille, Tunis. Matricule fiscal : 80920C.A.P.000.

4) Immeuble saisi : La vente portera sur la totalité des parts indivises objet du titre foncier n°631382 Nabeul dénommé «SANIET EL MORNAGUI» situé à Mechikhet Beni Khaled Gouvernorat de Nabeul d'une contenance globale de 4049 m², à usage agricole, la partie saisie est propriétaire de 607,350 m² (RACHIDA LIMAM est propriétaire de 202,450 m² des parts indivises et MUSTAPHA LIMAM est propriétaire de 404,900 m² des parts indivises).

5) Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de neuf mille sept cent dix sept dinars et six cent millimes (9.717D600).

6) Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu le lundi 13/11/2023 à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Grombalia à partir de neuf heures et suivant du matin.

7) Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine pendant le jour.

Observations : La participation aux enchères n'est possible qu'après consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et par l'intermédiaire d'un avocat ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'un cautionnement bancaire.

Les étrangers doivent se munir de l'autorisation de gouverneur du lieu de l'immeuble saisi pour participer à l'adjudication.

Pour plus de renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de 1ère instance de Grombalia.

2023T00928VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Salwa Chemingui

Avocat à la cour d'appel

06 rue Jabal el Fatih - Tunis

Tél : 98 469 049

Vente aux enchères publiques d'immeuble situé dans le quartier el Jabline, Délégation de Msaken, Gouvernorat de Sousse superficie totale 329m².

A la demande de ARAB TUNISIAN BANQUE siège social 9 avenue Hédi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R C de Tunis sous le n°B167001997.

Contre : 1/ M Nawfel Essoussi en tant que débiteur initial demeurant à : 1/ Ancien Souk Msaken Sousse, 2/ 07 rue de Yalta Msaken - ouest Sousse et 2/ Mme Afef Echatti en tant que caution solidaire et hypothécaire demeurant à rue Ali Bach Hamba Msaken -ouest Sousse

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui avocat à la cour d'appel, 06 rue jbal el fatih -Tunis Tél 98469049.

Immeuble à vendre : Immeuble situé dans le quartier el Jabline, Délégation de Msaken, Gouvernorat de Sousse, superficie totale 329m² objet de titre foncier n°138473 Sousse dénommée «AFEF».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 766.860.000 dinars après réduction de 40 %.

Date et lieu de la vente jeudi 26/10/2023 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Sousse 1.

L'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2023R02370VEPA1

Vente suite à une saisie foncière exécutoire

L'avocat chargé de la poursuite

Maître Achour Najah Ep. Ben Latifa

Avocate à la cour de cassation

3-5 Rue El Koubine - Moknine

Tél : 73 437 531

Fax : 73 437 532

Matricule fiscal : 819688/ S

Le poursuivant : Kawther Bent Ali Ben Haj Othmen Smach (femme au foyer) demeurant à la rue Mouhamed Rachid Ridha (chez Mounir Bouchereb) Ksar Hellal.

Le poursuivi : Saber Ben Hssan Ben Fraj Jbara Awled Bouamoud (ouvrier) demeurant la zone Ouled Hamza Est Boumardess -Mahdia.

Immeuble mis à la vente :

La totalité du local à usage d'habitation situé à la zone Ouled HAMZA EST Bou Merdes -Mahdia- d'une superficie totale d'environ 477 m². Ce local comprend deux (02) chambres, un hall, une cuisine, une cour au centre de la maison, un puit et une étable.

Ce local est limité par :

- Au Sud : Hassen Ben Mohamed Ben Mefteh Saleh.

- A l'Est : à l'ouverture un boulevard et une ruelle conduisant à la voie publique et en partie le magasin Meftah ben Fraj Jbara.

- Au Nord : Un cimetière et dans la totalité le reste de la propriété une ruelle devant Hédi Sellami.

- A l'Ouest : Mohamed Ben Saleh Jbara.

Mise à prix de la totalité de l'immeuble :

La mise à prix de la saisie a été fixée à vingt six milles seize dinars (26.016d, 000) selon le rapport d'expertise établi en date du 17/6/2023 par l'expert HACHMI MELAAL en vertu de l'ordonnance sur requête n°2061/2023 émise par le président du tribunal de 1ère instance de Mahdia en date du 26/4/2023.

Date et lieu de la vente :

Il sera procédé à la vente par adjudication aux enchères publiques le lundi 6/11/2023 à partir de 9 H du matin devant la chambre des saisies immobilières du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

La visite de l'immeuble se fera chaque jour aux heures administratives pour plus de renseignement s'adresser à l'étude Maître Achour Najah avocat du poursuivant à son adresse sise au 3-5 Rue El Koubine Moknine ou prendre communication du cahier de charges au greffe du tribunal de 1ère instance de Mahdia.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce en application des dispositions du dernier alinéa de l'article 425 cpcc.

2023S01163VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Hayet Bradai

Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax

MF : 000/P/A/898958/K

Créancier saisissant :

Société METAFER au nom de son représentant légal, société à responsabilité limitée inscrite au RC sous le n°B164101997 au RNE sous le n°0582775D ayant son siège social à la route Menzel Cheker km 4 Sfax et à la route de l'Aéroport km 3 zone industrielle Chaabouni Sfax, ayant élu son domicile auprès de son avocate maître Hayet Bradai, av. Abou Kacem Echebbi im carthago 3ème étage Sfax.

Débiteur saisi :

Hichem Ben Saad, son métier est inconnu, Titulaire de la CIN n° 05250977.

Domicilie Route Saltania Km 4 centre Ben Ameur impasse Ghamgui Sfax.

Avocat poursuivant :

Maître Hayet Bradai, Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

L'immeuble saisi consiste en quatorze parts (14 parts) indivises de la division complète en 72 parts d'une parcelle de terrain nord ouest située route Saltania km 4 centre ben amer Sfax de surface approximative 498,60 m², il mesure de coté Nord sud 18 m de l'Est ainsi que de l'ouest. De coté Est Ouest est de 27,70 m du Nord ainsi que du sud, limité du coté Nord derira, de l'Est fihri du sud Ayadi et à l'Ouest de l'entrée d'où l'entrée, avec un bâtiment au rez-de-chaussée au-dessus duquel est construit un étage de son coté Nord Ouest son entrée est de coté Est et une autre situé du côté Sud Est son entrée est de coté Sud. Tous les bâtiments sont vieux et dans un état délabré et avec l'électricité et l'eau, au milieu des bâtiments se trouve une cour sans toit reliée par une allée recouverte d'une vieille tenda.

Mise à prix :

La mise à prix des parts à vendre est de soixante sept milles dinars (67.000,000), Auquel s'ajoutent les frais. Toute personne désirant participer doit consigner le tiers (1/3) du montant avant la date de l'adjudication et ce par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent au préalable avoir une autorisation du gouverneur.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu lundi 6 novembre de l'année 2023 (6/11/2023) à partir de neuf heures du matin, à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax 1 sis à l'Av. Abou Kacem Echebbi Sfax. Affaire 5747

La visite :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires administratifs. Pour plus de renseignement contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où a été déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant Maître Hayet Bradai bureau sis à l'Av. Abou Kacem Echebbi Im Carthago 3ème étage Sfax.

2023X01264VEPA1

Avis aux créanciers

Prorogation du délai de l'appel d'offres

Pour la cession à un tiers de la société Hôtel EL-KSAR

Route touristique Khezama Sousse

IU : 0010589Z

CNSS : 030591-36

Suivant jugement préparatoire rendu en date du 02/10/2023 sous n°15/201, la chambre commerciale du tribunal de première instance de Sousse a ordonné la prorogation du délai de l'appel d'offres pour la cession entière à un tiers de la société Hôtel ELKSAR et la fixation du dernier délai pour l'envoi des offres par rapide poste au 10/11/2023. L'ouverture des plis aura lieu à l'audience du 13/11/2023.

L'Hôtel EL KSAR, situé en bord de mer, est composé de 455 chambres (916 lits) avec des espaces communs et divers points d'attractions dont un centre Thlasso édifiés sur un terrain de 11 hectares environ.

Tout soumissionnaire intéressé par le présent appel d'offres pourra visiter la société Hôtel ELKSAR après avoir retiré le cahier des charges contre paiement de 500 dinars non remboursable.

Pour plus de renseignements contacter M Lotfi Khelifi dont l'étude est au 23, avenue des Etats Unis d'Amérique Tunis - Belvédère tél : 98.328.623 Email : khelifi.lotfi@planet.tn

2023S01160VEPA2

Vente de Biens Immeubles

Appartenant à la B.F.T.

BANQUE FRANCO TUNISIENNE

Banque en liquidation

RNE : 0000122K

Rue Aboubaker Achahid Mont Plaisir le Belvédère 1002 - Tunis

En vertu de l'ordonnance du Tribunal de Première Instance de Tunis en date du 25/9/2023 Mr SALAH FEKI, liquidateur de la BFT envisage de céder les biens immeubles appartenant à la BFT ci-après :

1. Titre foncier n°117155 Tunis, sis à Tunis à l'angle de la rue Hédi Nouira et la Rue Ibnou Chamaa Tunis.

2. Titre foncier n°20705 Ben Arous, sis à l'angle de la Rue du Kods et Rue Ibn Jazzar à Hammam Echatt.

3. Titre foncier 50585 Tunis, sis à Tunis, à l'angle de la rue Ali Dargouth et Saad Zaghloul.

4. Titre foncier 103555 Tunis, sis à la Rue Mohamed V.

5. Titre foncier 61723 Tunis, sis à Tunis à l'angle de la rue d'Alger et Mokhtar Attia.

6. Titre foncier 586721 Nabeul, sis à la Rue de Sicile Soliman Plage.

7. Titre foncier 12196 Sfax, (16425èmes/32850 parts) sis à Imadat Sidi Daher, Bir Ali Ben Khelifa, Sfax.

8. Un appartement sis au 3ème étage de l'immeuble n°6 résidence Mourouj - Route de Menzel Chaker Sfax.

Toutes Entités et Personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du siège social de la BFT, sis à Cité Ennacim, Rue Aboubaker Achahid, Mont Plaisir le Belvédère - 1002 - Tunis, contre le paiement de la somme non récupérable de 500 dinars à verser au compte de la BFT (en liquidation) tenu à la STB Agence Avenue Kheireddine Pacha Tunis sous le Numéro 10006035 1881375 788 93. Les offres sont adressées conformément au cahier des charges par voie postale dans des enveloppes cachetées au nom de Mr le liquidateur de la BFT à l'adresse de la BFT ci haut citée au plus tard le 31/10/2023. Les visites se feront tous les jours ouvrables avec une prise de Rendez-vous au préalable avec Mr le Liquidateur Tél : (98 440 598).

2023402397VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Raison sociale : Société INTERCHAUX S.A

Capital : 33000000 DT

Siège social : cité M'hiri Thala, Kasserine

Matricule fiscal : 0977263A/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «INTERCHAUX» sont convoqués à la réunion de

l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 02 novembre 2023 à 10 heures, au siège social de la société INTERMETAL sis à la Zone extra portuaire 2040 Radés à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard dans la tenue de l'Assemblée Générale;

2. Examen et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant le même exercice;

4. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice 2022 ;

5. Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales;

6. Affectation du résultat;

7. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 ;

8. Fixation des jetons de présence à allouer aux administrateurs au titre de l'exercice 2022 ;

9. Pouvoir pour formalités d'enregistrement.

2023R02350SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Clinique les violettes

Société anonyme

Capital social : 2.315.304 dinars

Route d'Hammamet - Nabeul, BP 14, 8000 Nabeul

Registre de commerce : B149621998

L'identification fiscale : 004791L/A/M/000

Nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société CLINIQUE LES VIOLETTES qui se tiendra le vendredi 3 Novembre 2023 à 17h au siège social à l'effet délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée Générale Ordinaire ;

2. Examen et approbation du rapport d'activité de l'exercice 2022 ;

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2022 ;

4. Examen et approbation des états financiers au titre de l'exercice 2022 ;

5. Quitus aux Administrateurs ;

6. Affectation du résultat de l'exercice 2022 ;

7. Fixation des jetons de présence ;

8. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

En cas d'empêchement, vous pourriez vous faire représenter par un autre actionnaire de votre choix muni d'un pouvoir.

2023R02352SANB3

Convocation à l'AGO des actionnaires

Société Aquaculture du Sahel

SA au capital de 4.060.000 DT

Siège social : Port de Téboulba 5080 Monastir

Identifiant unique : 1142230H

Les actionnaires de la Société Aquaculture du Sahel sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra le 27 octobre 2023 à 11 heures au siège social de la société SAGES CAPITAL sis à la rue de la Bourse, Immeuble Molka, Bureaux B5-B6, les jardins du Lac - 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'Assemblée et de ses modalités de convocation.

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2021.

3. Lecture des états financiers afférents à l'exercice 2021.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents à l'exercice 2021.

5. Approbation du rapport du Conseil d'Administration afférent à l'exercice 2021 et des états financiers clos au 31 décembre 2021.

6. Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice 2021.

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

8. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

9. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

10. Renouvellement du mandat des administrateurs.

11. Nomination du commissaire aux comptes.

12. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2023S01162SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Société «SOLARTECH-SUD»

SA Au capital de 920.000 Dinars

Siège social : Immeuble KENZET Bloc A App A2 Rue Lac Victoria 1053 les Berges du Lac

Identifiant unique : 1137306C

Messieurs les actionnaires de la société SOLARTEC-SUD SA sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 31/10/2023 à 11h à l'immeuble KENZET Bloc A App A2 Rue lac Victoria 1053 Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée

2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes de l'exercice 2022

3. Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2022

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration de l'exercice 2022

5. Approbation des conventions couvertes par l'article 200 du code des sociétés

6. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2022

7. Affectation des résultats de l'exercice 2022

8. Fixation des jetons de présence

9. Questions diverses.

Messieurs les actionnaires de la société SOLARTEC-SUD SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 31/10/2023 à 11h30 à l'immeuble KENZET Bloc A App A2 Rue Lac Victoria 1053 Les Berges du Lac à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Application des dispositions de l'article 338 du code des sociétés commerciales.

2. Constitution d'une société dédiée à la conception, la fabrication et la commercialisation de station de dessalement et participation de SOLARETCH-SUD

3. Questions diverses.

2023402396SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

LAFICO TUNISIE/SICAF NON RESIDENTE

SA au capital 50.000.000 US

Siège social : 83 Avenue Mohamed 5 - Tunis belvédère

I.U : 0024556 M

Suite à la décision du conseil d'administration de la société en date du 31/8/2023, la société LAFICO TUNISIE CONVOQUE ses actionnaires pour assister à l'A.G.E de la société qui se réunira en date du 3-11-2023 à 10h au siège de la société LAFICO TUNISIE sis au 83 Avenue Mohamed 5 - 1002 Tunis et ce, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification du deuxième paragraphe, article 23, du statut de la société De façon à ne pas contrevenir aux lois en vigueur en Tunisie.

2. Délégation de pouvoirs en vue des formalités légales.

2023402402SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale annuelle

Du 20 octobre 2023

SOCIETE SLAMA FRERES

Avenue de l'Environnement Oued Ellil 2021

Identifiant unique : 0005624A

CNSS : 43148/80

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires à se réunir en Assemblée Générale Annuelle le vendredi 20 octobre 2023 à quinze heures au siège social sise à l'avenue de l'environnement 2021 Oued Ellil en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Autorisation de dépassement du délai imparti pour la tenue de l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021 et ratification de son mode de convocation.

2- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de l'exercice 2021.

4- Approbation des états financiers de la société de l'exercice 2021.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclus en 2021.

7- Quitus aux membres du conseil d'administration.

8- Renouvellement des mandats de commissaires aux comptes pour les exercices 2022- 2023 et 2024.

9- Questions diverses.

10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire aux comptes, en l'expression de notre parfaite considération.

2023402403SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Coopérative des artisans bijoutiers de Sfax

"Le Croissant D'Or"

Rue Slaiem Charfi - Souk Marrekchi - Sfax

M.F : 3757EPM000

Capital : 26 600 dinars

Les actionnaires de la coopérative "Le Croissant D'Or" sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra mercredi 8 novembre 2023 à 10h au siège de l'union régionale de l'industrie et du commerce et de l'artisanat de Sfax pour statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

1- Approbation de la tenue de l'assemblée Générale ordinaire après les délais réglementaires

2- Lecture des rapports du conseil d'administration et des commissions de contrôle des exercices 2015, 2016 et 2017

3- Approbation des comptes de la coopérative pour les exercices 2015, 2016 et 2017

4- Affectation des résultats des exercices 2015, 2016 et 2017

5- Approbation du maintien des administrateurs après les délais réglementaires pour les années 2021-2022

6- Quitus aux administrateurs au titre des exercices 2015, 2016 et 2017

7- Approbation des conventions réglementées au titre des exercices 2015, 2016 et 2017

8- Approbation des indemnités des commissions de contrôle

9- Election de tous les membres du conseil d'administration pour les exercices 2023, 2024 et 2025

10- Désignation des membres des commissions de contrôle pour les exercices 2018, 2019 et 2020

11- Questions diverses.

La coopérative met à la disposition de ses actionnaires tous les documents relatifs à l'assemblée générale, pour consultation, au siège de la coopérative et ce à partir du 31 octobre 2023 de 12h à 13 h.

2023X01249SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de Titre Foncier

Mr Youness Ben Taher Ben Ali Mohamed, titulaire de la carte d'identité Nationale n°00869518 délivrée le 31/10/2013 annonce la perte du certificat n°3873/Z10 de titre foncier n° 2537 Zaghouan situé à Nadhour Zaghouan avec le certificat de perte délivré le 3/10/2023 sous le n°201 par le Centre de la sécurité nationale de Naassen.

2023R02346DIVD2

Avis

Mme Thouraia Cherbib titulaire de la CIN 05667020, déclare la perte du titre de propriété n°116162/07 objet du titre foncier n°55956 sis à Ras Jebel Bizerte. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police El Alia Bizerte sous n°499 le 3/10/2023.

2023R02353DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Abdelhamid Ben Abada Ben Belgacem WARD, titulaire de la CIN n°01903398, déclare la perte de l'acte de propriété n°17900, objet du titre foncier n°44054 Kairouan sis à Imadet Abida délégation Chebika Gouvernorat de Kairouan. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Chebika sous n°1658 le 3/10/2023.

2023S01158DIVD2

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022

(En Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		305 885	305 885
Amortissements		< 272 506>	< 250 188>
		33 380	**55 697**
Immobilisations corporelles		6 666 735	6 712 609
Amortissements		< 5 225 293>	< 4 846 940>
		1 441 442	**1 865 670**
Immobilisations Financières		2 090 234	2 090 234
Provisions		< 588 689>	< 588 689>
		1 501 545	**1 501 545**
Total des Actifs Immobilisés		**2 976 367**	**3 422 912**
Total des actifs non courants		**2 976 367**	**3 422 912**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		159 142	156 616
Provisions		< 18 264>	< 18 264>
		140 878	**138 351**
Clients et comptes rattachés		856 945	894 675
Provisions		< 800 011>	< 773 011>
		56 934	**121 665**
Autres actifs courants		1 071 067	2 474 623
Provisions		< 265 234>	< 265 234>
		805 833	**2 209 388**
Liquidités et équivalents de liquidités		25 523 742	22 132 522
Total des actifs courants		**26 527 386**	**24 601 927**
TOTAL DES ACTIFS		**29 503 753**	**28 024 838**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022

(En Dinars Tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Fonds de dodation		14 435 505	14 435 505
Capital social		2 438 354	2 438 354
Résultats reportés		<11 912 166>	<12 754 796>
Autres Fonds propres		8 681 042	8 840 891
Capitaux propres avant résultat de l'exercice		**13 642 735**	**12 959 954**
Résultat de l'exercice		585 359	842 629
Total des capitaux propres avant affectation		**14 228 094**	**13 802 583**
PASSIFS			
Passifs non courants			
provisions pour risques et charges		-	-
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés		546 523	520 000
Autres passifs courants		14 729 136	13 702 255
Total des passifs		**15 275 658**	**14 222 255**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**29 503 753**	**28 024 839**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 Décembre 2022

(En Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		**4 733 465**	**4 937 953**
Produits d'exploitation		125 739	171 893
Autres Produits d'exploitation		4 607 726	4 766 061
Charges d'exploitation		**<4 649 040>**	**<4 810 476>**
Variation des stocks		2 526	< 11 512>
Achats consommés de matières et fournitures		< 231 707>	< 256 178>
Charges du personnel		<2 922 281>	<3 066 427>
Dotations aux amortissements et aux provisions		< 427 670>	< 552 831>
Autres charges d'exploitation		<1 069 908>	< 923 528>
Résultat d'exploitation		**84 425**	**127 477**
Produits de placements		531 985	1 648 027
Charges de placements		0	<1 054 835>
Autres pertes ordinaires		< 54 839>	< 4 635>
Autres gains ordinaires		130 876	127 096
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**692 448**	**843 129**
Impôts sur les sociétés		< 107 089>	< 500>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**585 359**	**842 629**
Eléments extraordinaires (Gains/Pertes)		0	0
Résultat net de l'exercice		**585 359**	**842 629**
Effet des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modifications comptables		**585 359**	**842 629**

OFFICE NATIONAL DU THERMALISME ET DE L'HYDROTHERAPIE

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE ARRETE AU 31 Décembre 2022

(En Dinars Tunisiens)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat des activités ordinaires après impôt	**585 359**	**842 629**
Ajustements pour:		
Amortissements et provisions	427 670	552 831
Variation des:		
Stocks	< 2 526>	11 512
Créances	37 730	< 22 356>
Autres actifs courants	428 556	88 199
Fournisseurs et autres passifs courants	1 055 120	1 022 783
Plus ou moins value de cession		< 6 500>
Transfert de charge		-
Subventions	< 399 999>	< 398 048>
Reprise sur provision		
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**2 131 911**	**2 091 052**
Flux de trésorerie liés à l'investissement		
Décaissements / acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	44 158	< 139 631>
Encaissements /cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	6 653	6 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**50 811**	**< 133 131>**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Subvention d'investissement	1 215 150	584 745
Dividendes et autres distributions	-	-
Encaissements provenant des CCA	-	-
Remboursement d'emprunts	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**1 215 150**	**584 745**
Incidence de la variation de change sur les liquidités		
VARIATION DE TRESORERIE	**3 397 873**	**2 542 667**
Trésorerie au début de l'exercice	**22 132 522**	**19 586 856**
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**25 523 742**	**22 132 522**

2023R02363BCFA5